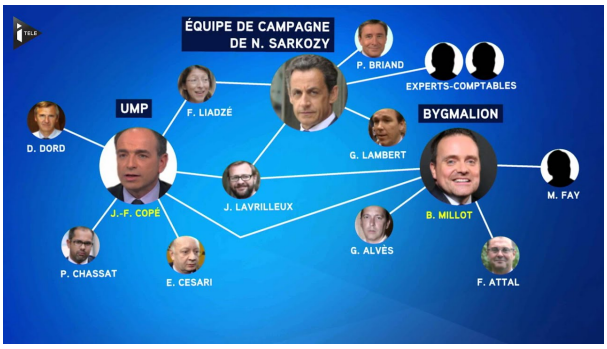
Nicolas Sarkozy mis en examen dans l'affaire Bygmalion (Màj)

16/02/2016 à 21h43



Nicolas Sarkozy a été mis en examen, mardi 16 février, pour le financement illégal de sa campagne présidentielle de 2012. L'ex chef de l'État a par ailleurs été placé sous le statut de témoin assisté pour les chefs d'usage de faux, escroquerie et abus de confiance.

Nicolas Sarkozy a été convoqué ce 16 février par le Pôle financier de Paris. Il est entendu par le juge Serge Tournaire, en vue d'une éventuelle mise en examen dans l'affaire Bygmalion.

Cette société de communication est soupçonnée d'avoir financé illégalement la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2012. À l'origine, il y aurait eu une explosion de l'argent dépensé pour les meetings du président sortant. Alors que l'État prévoit un plafond de 22.500.000 euros, un surplus de 18 millions d'euros aurait été caché par un système de fausses factures entre Bygmalion et l'UMP.